Commémoration à St Michel de Maurienne, 12 décembre 2025

Saint-Michel-de-Maurienne

La catastrophe de La Saussaz commémorée par une cérémonie



Une minute de silence a été observée. Photo *Le DL*/Pat.D.

Pour honorer la mémoire des victimes de l'accident ferroviaire de La Saussaz, de nombreux Saint-Jeannais se sont rassemblés pour une cérémonie au lieu-dit où s'est déroulé le drame. Un moment de recueillement toujours aussi émouvant, 108 ans après les faits.

Les années défilent. Le souvenir reste. Dans la nuit glaciale du mercredi 12 décembre 1917, un train arrivant de Bassano del Grappa en Vénétie italienne, avec à son bord des permissionnaires français, marque un long arrêt en gare de Modane. Un autre train est accroché et, au total, dix voitures composent le lourd convoi. Embarqué par la descente, ce "train fou" roule beaucoup trop vite. À l'entrée de Saint-Michel-de-Maurienne au lieu-dit La Saussaz, là où les rails forment une courbe, il déraille, avant de s'enflammer. Le bilan fait état de quatre cent trente-cinq victimes. Une catastrophe ferroviaire demeurant aujourd'hui comme la plus meurtrière de France.

Hier, en fin de matinée, le 108e anniversaire a été marqué par une cérémonie. Des élus, des représentants du comité Maurienne du Souvenir français et du comité Maurienne de la société des membres de la Légion d'honneur, des membres du monde combattant accompagnés de leurs porte-drapeaux, des pompiers, des gendarmes, des élèves et des enseignants du lycée professionnel des métiers de la montagne Général Ferrié ont célébré cet anniversaire. André Pallatier, auteur du livre *Le tragique destin d'un train de permissionnaire Maurienne 12 décembre 1917*, une délégation de l'harmonie l'Avenir et une délégation italienne étaient également présents.

Une cérémonie entre respect et reconnaissance

« Ces jeunes n'avaient pas demandé à faire la guerre », a rappelé Pierre Gaden. Cette guerre, que l'on baptisa "courte guerre", était devenue "la grande faucheuse". Le président du comité Maurienne du Souvenir français a souligné : « Le devoir de mémoire est de ne pas oublier. Ayons une pensée pour celles et ceux qui ont perdu un être cher dans les conditions que chacun connait ». Insistant ensuite sur la valeur de la concorde, ce « partage entre les hommes ayant la même disposition de cœur et d'esprit, symbole d'une humanité vivante ».

Gaëtan Mancuso a, de son côté, évoqué la vie des jeunes militaires façonnés par le conflit. « Une guerre qui ne laissait aucun répit et brisait des existences, avant même qu'elles aient pu se construire. Nous rendons hommage à ces soldats morts, alors qu'ils rentraient chez eux pour quelques jours de repos ».

Quant au maire de Saint-Michel-de-Maurienne, il a proclamé « que ce drame rappelle la réalité brutale de la guerre » et « que la commune restera fidèle à son devoir de mémoire ».

Pour Émilie Bonnivard, députée, « se souvenir est essentiel et vital. Conservons cet esprit qui nous anime, continuons à défendre les valeurs. Souvenons-nous de la fin tragique de ces jeunes militaires dont nous honorons la mémoire ». Eux qui n'ont jamais revu Paname en raison d'une catastrophe ancrée dans l'histoire.

● **Patrice Deymonnaz**

Une présence italienne appréciée

Le devoir de mémoire de la catastrophe ferroviaire a été célébré par la présence d'une délégation italienne facilement reconnaissable avec leur tenue. Elle était conduite par le général de brigade Giuseppe Uzzo, responsable de l'amicale des artilleurs de Turin, par le général de corps d'armée Paolo Ruggierro et par Sarah Fonsato, présidente de la représentation des Italiens en France.

Pour les Italiens aussi, les années passent et le souvenir demeure.



Comme leurs homologues français, les Transalpins ont déposé une gerbe au pied de la stèle. Photo Le DL/Pat.D.